N°67 du mardi 29 octobre 2019 - lagazette-sqy.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

TRAPPES

LA MUNICIPALITÉ S'INDIGNE DE LA DÉGRADATION D'UNE SCULPTURE

Actu page 4

Le Valibout, quel futur quartier pour ses habitants ?

Dossier page 2

Plaisir a dévoilé le nouveau programme de réhabilitation du Valibout. Avec ce projet à 65 millions d'euros, l'ambition est d'en faire un écoquartier d'ici une dizaine d'années.

Actu page 4

MAUREPAS

Une borne enterrée de collecte de vêtements actuellement à l'essai

PLAISIR
L'adjoint aux finances se présentera aux municipales — Page 4

MAUREPAS
Le bassin de la Courance n'est pas pollué — Page 6

GUYANCOURT
Rodolphe Barry, candidat sans parti aux élections municipales — Page 8

COIGNIÈRES
Alphi inaugure son pôle logistique de 27 000 m² — Page 9

FAITS DIVERS
Montigny : Au cours d'une dispute, elle poignarde son petit ami — Page 10

SPORT
Sports de combat : Éclatant succès pour Trappes en taekwondo — Page 12

CULTURE
Montigny-le-Bretonneux : Élie Semoun débarque à la Ferme du Manet — Page 14

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

POUR SA RENTRÉE SOLENNELLE, LA FAC DE DROIT DE L'UVSQ A REÇU FRANÇOIS MOLINS

Actu page 8

Actu page 6

GUYANCOURT

Une sculpture monumentale installée au Pont du Routoir

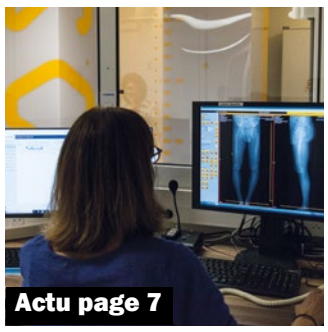

Actu page 7

TRAPPES

Un nouveau centre d'imagerie médicale aux Merisiers

SQY

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

▶ **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-sqy.fr

PLAISIR

Le Valibout, quel futur quartier pour ses habitants ?

La Ville a dévoilé le nouveau programme de réhabilitation du Valibout. Avec ce projet à 65 millions d'euros, l'ambition est d'en faire un écoquartier d'ici une dizaine d'années.

FARAH SADALLAH

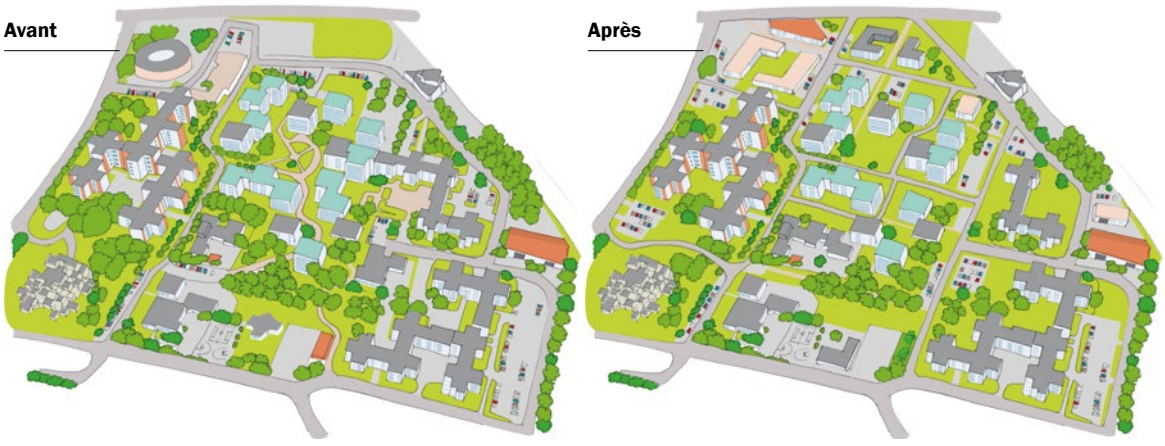

VILLE DE PLAISIR

Des changement significatifs les attendent. Le silo 9 va être démoli pour laisser place à une zone commerciale. De nouvelles voies vont être créées pour désenclaver le quartier.

Le Valibout, un futur écoquartier. C'est l'ambition de la municipalité pour l'avenir de ce quartier prioritaire plaisirois. Sa réhabilitation est en cours et elle va durer encore dix ans. Le 19 octobre à la Mosaïque, la maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR), a présenté le projet de rénovation du Valibout, qui s'inscrit dans le Nouveau projet national de renouvellement urbain (NPNRU). « *Nous voulons revaloriser l'habitat, faire un quartier qui soit mieux intégré et l'ouvrir à ceux qui sont extérieurs au quartier* », annonce la maire de Plaisir aux habitants. Face à elle et aux différents partenaires du projet, un peu plus de 80 personnes sont venues faire salle comble à la maison des familles, pour découvrir à quoi ressemblerait le Valibout dans quelques années.

Des changements significatifs les attendent. Le silo 9 va être démoli pour laisser place à une zone commerciale. De nouvelles voies vont être créées pour désenclaver le quartier. Une salle polyvalente va voir le jour pour les habitants et les associations. Un pôle pédagogique va réunir plusieurs écoles élémentaires. Puis les jardins partagés, le garage solidaire et les pistes cyclables vont venir donner une conscience écologique à ce nouveau quartier. Titanesque, ce programme avoisine les 65 millions d'euros.

Les Plaisirois présents à cette réunion ont cependant des avis mitigés sur ces annonces. Des habitants apprécient les initiatives écologiques. Mais certains veulent davantage de sécurité dans le quartier, avant même de penser à en faire un écoquartier. D'autres sont mécontents des travaux déjà orchestrés chez eux.

Avec près de 4 000 habitants et un peu plus de 1 000 logements, le Valibout a déjà subi une première vague de réhabilitation entre 2011 et 2012. Celle-ci a ensuite repris en 2015, lorsque ce quartier prioritaire a été retenu par l'État dans le cadre du NPNRU, selon le protocole de préfiguration du nouveau programme de renouvellement urbain. Ainsi, les logements et les parties communes des immeubles des tranches 1, 2 et 3 sont réhabilités ou en cours de réhabilitation.

« *Ils sont sur le bon chemin* », lance Nzuzi, en réaction aux différentes interventions présentant le projet. Habitant dans l'un des immeubles de la tranche 2 du Valibout, il se réjouit de l'arrivée des jardins partagés. En plus, la vidéo de présentation du programme annonce : « *la mise en place du tri sélectif et l'installation de points d'apport (des conteneurs spécifiques pour les déchets, Ndlr).* » Plus pessimiste, Assia, une habitante du quartier, essaye d'être réaliste : « *Les gens ne vont pas s'impliquer* », en faisant référence à l'utilisation du tri sélectif et des points d'apport.

Lutter contre la mécanique sauvage

Le garage solidaire est une autre des annonces phares du projet qui intéresse les Plaisirois. En cours d'installation, selon Joséphine Kollmannsberger, il accueillera des personnes en insertion et devrait réduire le nombre d'épaves dans le quartier. Selon les habitants comme la municipalité, ce garage devrait surtout permettre de lutter contre la mécanique sauvage. « *Des gens viennent de l'extérieur et profitent du désordre pour faire de la mécanique sauvage* », constate Chino Mukoko, président de l'association Africa Plaisir, qui sensibilise au respect de l'environnement et des résidences.

Un groupe de mères de famille craint en revanche que cette initiative n'empêche pas ces incivilités. « *Les gens préfèrent travailler au noir plutôt qu'utiliser un garage solidaire. […] Ils travaillent au noir dans les boxes (des parkings, Ndlr)* », explique la mère de famille Assia. Avec deux autres femmes du Valibout, elles n'excluent pas l'initiative mais souhaitent surtout un accompagnement en termes de sécurité.

Une étude est prévue à cet effet. Au sein du quartier, celle-ci vise à « *associer les forces de sécurité à l'ensemble des projets concernant le quartier avec l'aide de la Direction départementale de la sécurité publique* », annonce le protocole de préfiguration du nouveau programme de renouvellement urbain. La maire a déclaré que toutes les études relatives au projet vont bientôt commencer.

Cette tranquillité, les habitants la veulent aussi autour de leurs immeubles. « *On veut avoir plus d'espaces résidentiels pour empêcher que quelqu'un de l'extérieur vienne* », lance un habitant du Valibout. Le président de l'association Africa Plaisir renchérit : « *Il faut qu'ils fassent comme ils ont fait à Trappes.* » Chino Mukoko fait référence aux travaux de réhabilitation et de résidentialisation des quartiers trappistes, comme ceux de la Plaine de Neauphle et des Merisiers.

Justement, le NPNRU du Valibout prévoit de délimiter les espaces privés et publics en construisant des murets, l'objectif étant de créer un espace résidentiel sécurisant. Les parkings seront également rénovés pour être réservés aux résidents. Ces objectifs rassurent les habitants.

Concernant la rénovation de leurs immeubles, ils sont moins convaincus. Les logements et les parties communes de la tranche 1 ont été finis en 2012. Celles de la tranche 2 ont également été refaites et les parties de la tranche 3 seront finies à la fin de l'année, selon Arnaud Legros, le président du bailleur social Les Résidences Yvelines-Essonne, chargé de la réhabilitation. Quant à l'intérieur des logements pour la tranche 2, il sera rénové à partir de juin 2020, et celui de la tranche 3, début de l'année suivante.

« On refait les pièces humides »

Concrètement, « *on refait les pièces humides, cuisine, salle de bain,* précise Arnaud Legros. *Les chambres, salon et séjour sont remis aux normes électriques et on peut aussi être amenés à refaire les peintures selon les logements.* » L'un de ses objectifs est la performance énergétique, en d'autres termes, l'isolation. « *On veut éviter la déperdition de chauffage, l'humidité. Par exemple on fait des joints autour des fenêtres* », explique-t-il.

Ces déclarations ne font pas l'unanimité auprès des habitants, surtout ceux dont le logement où les parties communes ont déjà été rénovés à une époque où ils étaient dans le parc immobilier de l'Opievoy. Ils pointent la mauvaise qualité des matériaux utilisés. « *Les travaux c'est n'importe quoi*, se révolte Wassila, une habitante d'un immeuble de la tranche 2. *Ils ont enlevé des matériaux solides et les ont remplacés par des matériaux fragiles.* » Menana, du Vieux Valibout, précise que chez elle « *le sol des escaliers se décolle.* »

Arnaud Legros le reconnaît : « *Ça s'appelle du travail mal fait, et on se souviendra de ces entreprises.* » Le bailleur du parc social a eu vent de ces désagréments et confirme que l'entreprise en charge de la réhabilitation n'a pas choisi « *les meilleurs matériaux* ». Il annonce donc que pour les travaux des parties communes de la tranche 3, les matériaux seront mieux choisis. « *On leur demandera de ne pas utiliser des dalles en PVC mais du carrelage* », illustre-t-il et d'ajouter : « *Il s'agit aussi de prendre soin de ses parties communes et que chacun y mette du sien.* »

Au-delà de la rénovation, le programme de renouvellement urbain prévoit qu'une cinquantaine de logements issus de la tranche 2 seront démolis ainsi que le Silo 9. Ce dernier, en cours de démolition, devrait disparaître en décembre 2019. Sous l'approbation de l'assistance, Arnaud Legros tempère : « *Si nous n'avons pas d'aléas administratifs d'ici là.* »

Des logements en accès à la propriété seront en revanche construits au Nord du quartier. Encore une fois, les habitants restent sceptiques à l'idée d'acquérir un logement. « *Ils l'ont déjà fait et les prix étaient exorbitants* », regrette Chino Mukoko.

LA GAZETTE DE SQY

Avec près de 4 000 habitants et un peu plus de 1 000 logements, le Valibout a déjà subi une première vague de réhabilitation entre 2011 et 2012. Celle-ci a ensuite repris en 2015.

Toutes ces revendications, les habitants vont pouvoir les communiquer. À la fin de la présentation du projet, la maire de Plaisir a invité les Plaisirois à se joindre à eux dans la mise en place de ce programme, qui se veut collaboratif. En préambule de ce dernier, des marches exploratrices avaient déjà été organisées avec des femmes, pour connaître leur vision du quartier. Désormais, des consultations publiques vont avoir lieu dans les semaines à venir, pour discuter du programme et lui apporter les améliorations attendues par les habitants. ■

Un pôle pédagogique au Valibout

Le Nouveau projet national de renouvellement urbain du Valibout, présenté le 19 octobre à la Mozaïque à Plaisir, a annoncé la mise en place d'un pôle pédagogique. Ce dernier vise à réunir plusieurs écoles du quartier. Les deux écoles maternelles Louise Michel, et Danièle Casanova et l'école élémentaire Pierre Brossolette seront rapprochées au sein du Valibout. En plus, elles vont bénéficier d'une cuisine centrale juste à côté, qui ouvrira ses portes courant 2020, comme l'assure la maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR).

COLLECTE

PROPRETÉ

TRI ET VALORISATION

SERVICES AUX ENTREPRISES

Depuis 50 ans, Sepur s'engage au service des territoires pour améliorer leur cadre de vie.

Parce que nous considérons chaque territoire comme unique, nous développons des solutions personnalisées en propreté, qui correspondent au plus près à la réalité de votre environnement en milieu rural ou urbain, de vos quartiers et zones d'activités.

Au quotidien, Sepur est à vos côtés pour assurer une gestion optimisée de vos déchets au meilleur prix et apporte des solutions environnementales durables.

wellcom Crédits photos : Gettyimages

Sepur

Maître d'œuvre en solutions de propreté

www.sepur.com

MAUREPAS

Une borne enterrée de collecte de vêtements actuellement à l'essai

Opérationnelle depuis septembre à l'initiative de la Croix rouge et de SQY, il s'agit de la première borne enterrée de l'agglomération. Elle est située près du marché de Maurepas.

▶ ALEXIS CIMOLINO

LA GAZETTE DE SQY

« ***Les bornes non enterrées, on a parfois des visites et il y a des risques, car on a déjà vu des gens rentrer dedans*** », **constate Denis Largeteau, de la Croix rouge saint-quentinoise.**

Les personnes arpentant le centre-ville de Maurepas auront sans doute remarqué, depuis plus d'un mois, la présence d'une borne de collecte de vêtements et textiles. Installée par Veolia à la demande de SQY et de la Croix rouge, et mise en service le 14 septembre dernier square de la Marche, à proximité du marché, il s'agit de la première borne enterrée présente sur le territoire saint-quentinois.

« *Actuellement, les habitants de SQY disposent d'environ 80 points de collecte pour leurs TLC usagés (Textiles, linge de maison, chaussures, Ndlr), qui ont permis de collecter 850 tonnes de TLC en 2018 soit 3,7 kg/an/habitant,* nous indique l'agglomération. *Pour les 228 000 habitants de SQY, il faudrait avoir environ 114 points de collecte soit 1 pour 2 000 habitants […] Avec un tel réseau et une bonne promotion de ce geste de tri, on peut espérer tendre vers les 6 kg/an/habitant […]. L'une des manières de densifier le réseau consiste à implanter des bornes enterrées. […] Ce mode de collecte est encore rare en France.* »

Ces bornes enterrées présentent de nombreux avantages, comme d'être « *moins visibles dans le paysage urbain, plus sécurisées* », ajoute l'intercommunalité dans une publication sur les réseaux sociaux, concédant néanmoins que leur installation peut se heurter à des contraintes liées aux réseaux souterrains et présente un coût « *trois fois plus important que les bornes classiques* ».

Des bornes « *moins visibles dans le paysage urbain, plus sécurisées* »

Un coût qui, dans ce cas précis, a été partagé entre SQY, pour tout ce qui concerne le génie civil, et la Croix rouge, pour la partie borne. Du côté de l'association humanitaire, on se félicite de l'arrivée de ce type d'implantation. « *Les bornes non enterrées, on a parfois des visites et il y a des risques, car on a déjà vu des gens rentrer dedans, c'est pour cela que l'on teste ces bornes enterrées,* estime Denis Largeteau, responsable communication au sein de l'unité saint-quentinoise de la Croix rouge. *Ce qui est aussi intéressant, c'est qu'elle est située près du marché de Maurepas. Donc les gens venant faire leur marché déposent leurs vêtements, ce qui est beaucoup plus efficace.* »

Le textile, le linge de maison, les chaussures et la maroquinerie sont placés dans des sacs et déposés à l'intérieur de la borne. Deux chauffeurs font des tournées « *entre deux et trois fois par semaine* » sur les différentes bornes du territoire, fait savoir le représentant de la Croix rouge, qui espère « *récolter de plus en plus de vêtements pour en faire bénéficier les gens qui en ont besoin, et avoir un petit revenu pour que l'association tourne encore mieux* ».

Car les vêtements récupérés sont ensuite réparés et vendus dans la Vestiboutique avenue de la gare à Montigny-le-Bretonneux, ou pour certains d'entre eux à des chiffonniers. Denis Largeteau précise que cette borne fait office de test et que « *si cela fonctionne, on va essayer de les multiplier* ». Il assure que pour l'instant, l'essai est concluant puisque « *ça commence à bien récupérer* ». ■

SQY

L'agglo lance une enquête de satisfaction pour les salariés

Les salariés saint-quentinois sont invités à donner leur avis sur Saint-Quentin-en-Yvelines grâce à un questionnaire mis en ligne par l'agglomération.

Les personnes travaillant dans l'une des 12 communes de Saint-Quentin-en-Yvelines sont invitées à s'exprimer sur leur environnement de travail. La semaine dernière, l'agglomération a mis en ligne une enquête de satisfaction afin de recueillir l'avis des salariés saint-quentinois. Objectif affiché par l'agglomération : « *Identifier vos attentes et vos besoins pour améliorer notre offre de services et votre quotidien.* »

Le questionnaire prend quelques minutes à être rempli. Les salariés peuvent y faire part de leur avis sur l'environnement de travail, les avantages et inconvénients de Saint-Quentin-en-Yvelines, les modes de transport, les améliorations potentielles, les équipements utilisés, l'offre de restauration, les commerces, etc. Le questionnaire demande également au salarié s'il serait intéressé pour participer à un groupe de représentants de salariés de l'agglomération pour « *contribuer à l'amélioration de votre environnement de travail* ». Pour y répondre, rendez-vous sur le site internet de SQY, dans la rubrique actualités.

EN BREF

TRAPPES

La municipalité s'indigne de la dégradation d'une sculpture

Moins d'une semaine après avoir été installée, l'œuvre situé sur la place Beltrame a été recouverte de peinture. Un acte que déplore la municipalité.

La sculpture de Nicolas Sanhes a été installée à la mi-octobre sur la place du colonel Arnaud Beltrame, située dans le quartier des Merisiers. Moins d'une semaine plus tard, le 22 octobre, les agents de la commune ont découvert cette œuvre, blanche à l'origine, recouverte de peinture bleue, orange et noire. Dans un communiqué intitulé « *Pourquoi faut-il respecter l'œuvre d'art de la place du colonel Arnaud Beltrame ?* », la municipalité s'indigne de cet acte.

LA GAZETTE DE SQY

« **Dégradations ou détournements faits sans l'accord de l'artiste et de la collectivité, sont des atteintes au bien public et à la propriété intellectuelle** », **indique la municipalité trappiste.**

La sculpture a été nettoyée dès le lendemain

Rappelant que poser une œuvre dans l'espace public participe à « *la démocratie culturelle* » et est une « *tradition de l'urbanisme* », la Ville énonce aux Trappistes que leur « *ville mérite d'être aménagée et embellie comme celles de la France entière* ».

« *Il ne faut pas confondre œuvre d'art et mobilier urbain, si elle appartient à tous, l'œuvre ne saurait être réappropriée par certains*, poursuit le communiqué. *Dégradations ou détournements faits sans l'accord de l'artiste et de la collectivité, sont des atteintes au bien public et à la propriété intellectuelle.* » Dès le lendemain, l'œuvre avait été nettoyée mais devra être repeinte, et la Ville envisageait de porter plainte. La place a pris le nom du colonel Beltrame, décédé lors d'une attaque terroriste en 2018, et la sculpture y a été érigée en sa mémoire. ■

EN BREF

PLAISIR

L'adjoint aux finances se présentera aux municipales

Patrick Ginter a quitté la majorité fin septembre, évoquant des désaccords avec la maire. Il a annoncé le 17 octobre au *Parisien* qu'il sera candidat pour les élections municipales de 2020.

Lors du conseil municipal du 25 septembre, trois élus de la majorité avaient décidé de rejoindre les rangs de l'opposition, décision justifiée par des désaccords avec la majorité. Suite logique, l'un de ces trois élus, Patrick Ginter, adjoint aux finances, a annoncé dans les colonnes du *Parisien* le 17 octobre son intention d'être candidat aux élections municipales de mars prochain. « *Nous allons proposer un autre projet pour la ville depuis l'extérieur, puisque nous n'avons pas pu le faire de l'intérieur* », indique Patrick Ginter dans le quotidien francilien.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Présent dans la majorité jusqu'à fin septembre, Patrick Ginter, adjoint aux finances, sera candidat en mars 2020 face à la maire actuelle, Joséphine Kollmannsberger (LR).

Il sera à la tête d'une liste nommée « *Remettons Plaisir en marche !* », qui, même si elle n'est pas sans évoquer le parti d'Emmanuel Macron, est actuellement sans étiquette. Lors du départ de la majorité des trois élus le 25 septembre, la maire Joséphine Kollmannsberger (LR) avait justement lié ces départs au scrutin à venir : « *À six mois de cette échéance, chacun tirera les conclusions qu'il convient.* »

Désormais candidat, Patrick Ginter devrait selon toute vraisemblance se retrouver face à Joséphine Kollmannsberger en mars 2020. La maire sortante nous avait en effet indiqué en octobre 2018 son intention de briguer un nouveau mandat. ■

LA GAZETTE DE SQY

■ EN IMAGE

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX Des collectes de bouchons solidaires en gare

Les voyageurs empruntant les gares de La Verrière et Saint-Quentin-en-Yvelines étaient invités à apporter leurs bouchons et couvercles en plastique les vendredi 25 et lundi 28 octobre. Chacune de ces deux journées, l'association Cœur2bouchons, qui récupère les bouchons afin d'acheter du matériel pour les personnes à mobilité réduite, avec le soutien de la SNCF, organisait des collectes. « *L'idée, pour qu'on se développe, est que les gens sachent qu'une association existe dans le secteur, et la SNCF est un bon moyen de communication* », résume Sébastien Dorut-Le Febvrier, président de Cœur2bouchons, antenne locale de Bouchons franciliens. À SQY, les personnes peuvent donner leurs bouchons dans les points de collecte situés aux enseignes Truffaut à Plaisir et Carrefour à Montigny.

YVELINES Une charte de bon voisinage signée entre agriculteurs et maires

À l'occasion de l'Université des mairies des Yvelines, organisée le 16 octobre, une charte de « *bon voisinage* » a été ratifiée pour apaiser les tensions entre habitants des zones rurales et agriculteurs. Cette charte a été signée par la Chambre d'agriculture, la FDSEA, les Jeunes agriculteurs, le conseil départemental, la préfecture et l'Union des maires des Yvelines. « *Celle-ci doit permettre de mieux faire connaître les pratiques agricoles aux habitants des zones rurales, tout en rappelant les engagements mutuels des agriculteurs, des particuliers et des maires des communes rurales* », précise le site internet yvelines.infos.fr.

MAUREPAS

Point d'information au cimetière le 1er novembre

Le 1er novembre, de 14 h à 16 h, se tiendra le traditionnel « *Point d'information* » au cimetière de Maurepas, situé rue de Villeneuve entre le Village et le hameau de Villeneuve. Pour l'occasion, les agents du pôle citoyen de la ville de Maurepas seront à l'entée du cimetière pour répondre « *aux questions sur les concessions* » et recueillir « *les remarques des familles* » indique le site internet de la commune.

nexity une belle vie immobilière

NOS RÉSIDENCES « COUP DE CŒUR » À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES !

Des logements connectés avec Eugénie(a) !
TRAVAUX EN COURS

« Villa des Sources » à Guyancourt

4 PIÈCES À PARTIR DE 352 000 €*

TVA 5,5 %(1)
TRAVAUX EN COURS

« Start » à Trappes

3 PIÈCES À PARTIR DE 179 000 €**

nexity.fr
0 810 531 531
Service 0,06 € / min. + prix appel

RETROUVEZ TOUTES NOS ADRESSES DANS LES YVELINES ET EN ÎLE-DE-FRANCE

(a) Pour en savoir plus, rendez-vous dès maintenant sur eugenie.nexity.fr – * Prix à partir de en TVA 20 %. Selon stock disponible. ** Prix à partir de en TVA 5,5 %. Selon stock disponible. (1) Sous conditions d'éligibilité, se renseigner sur l'espace de vente. – Nexity Féréal RCS Paris 334 850 690 – Document et illustrations non contractuels à caractère d'ambiance - Illustrateurs : Janus Hadt (Trappes) / Anawa (Guyancourt) – Octobre 2019 – IBIZA

GUYANCOURT

Une sculpture monumentale installée au Pont du Routoir

Cette œuvre représentant un lièvre et un bras est le fruit d'une collaboration entre deux sculpteurs et dix habitants du quartier. Elle a été posée le 25 octobre et doit être inaugurée le 23 novembre.

► ALEXIS CIMOLINO

Les grues se sont activées toute la matinée le 25 octobre dans le quartier du Pont du Routoir, à Guyancourt, pour y installer une œuvre d'art à proximité de l'école Jean Lurçat, sur le mail Missak et Mélinée Manouchian. Cette sculpture en granite de 19 tonnes, 2,5 mètres de diamètre et 2 mètres de hauteur, a été taillée dans une pierre venant de la commune de Louvigné-du-Désert, en Bretagne. « *C'est une pierre qui à la base est en forme de boule, et qui a été poussée par les glaciers il y a des millions d'années* », détaille l'un des deux artistes, Grégory Gicquel, présent le jour de l'installation.

Lui et son compère Daniel Dewar, avec qui il travaille depuis 20 ans, se sont associés à dix habitants du quartier pour monter ce projet lié au concept de Nouveaux commanditaires, qui consiste à « *permettre à des citoyens de porter un projet artistique, d'être les commanditaires d'une œuvre d'art* », peut-on lire sur le site internet de la Fondation de France, qui porte ce type d'actions.

La sculpture s'intitule ici *Rocher en granite avec bras, lièvres et banc*. Elle est le fruit de deux ans et demi de travail avec les habitants et repose sur un « *triptyque commanditaires, artistes, médiateur artistique, agréé par la Fondation de France, qui connaît le monde de l'art mais qui est aussi capable d'aider les habitants à formuler leur demande et leur envie d'art pour répondre à une problématique* », explique Sylvie Pelade, directrice de la culture et du sport à Guyancourt.

Deux ans et demi de travail

Pleinement impliqués dans le projet, les dix habitants ont participé à l'élaboration d'un cahier des charges, et ont sélectionné les artistes, participant à différentes réunions plusieurs fois par an. Nathalie Christophe en fait partie. « *J'ai été sollicitée par le service culture, on m'a proposé de faire partie du groupe des nouveaux commanditaires, en expliquant le projet qu'il y avait sur cet ancien quartier rénové du Pont du Routoir,* raconte cette Guyancourtoise habitant le quartier depuis 22 ans. *Je n'étais pas du tout impliquée dans la vie de la ville, et je me suis dit que ce serait intéressant d'avoir une vision plus globale du quartier et de sa ville.* »

Et de poursuivre : « *Dès la première réunion, j'ai su que le projet m'intéressait énormément. Nous étions un groupe d'une quinzaine de personnes au début. Certains n'ont pas pu continuer pour diverses raisons, mais ça nous a fait nous rencontrer car on ne se connaissait pas, le quartier étant très grand. Il y avait des personnes d'horizons différents, avec des vécus et des histoires différents. […] On est tous novices, et on nous a demandé au départ […] d'évoquer ce que représentait pour nous le Pont du Routoir. […] On n'imaginait pas forcément une sculpture, donc on a d'abord évoqué ce que représentait pour nous ce quartier multifacette des profils des habitants, intergénérationnel, multiculturel, sans oublier le passé et une volonté de transmission.* »

Cette vision du quartier a été retranscrite dans le cahier des charges. Celui-ci a été transmis à « *quatre ou cinq* » artistes différents, mais c'est sur Daniel Dewar et Grégory Gicquel que les riverains ont « *complètement flashé* », confie Nathalie Christophe. « *Il y a eu un bel échange avec les habitants* », affirme ce dernier.

Un échange dont a découlé une sculpture représentant, comme son nom l'indique, un lièvre et un bras humain, une manière d'évoquer « *la mixité de la nature avec la ville […], et la transmission, car c'est une œuvre transgénérationnelle, ça parle du passé des habitants de Guyancourt à l'origine du Pont du Routoir, mais les lièvres, ça parle aussi aux enfants (un clin d'œil à l'école à proximité, Ndlr)* », selon Nathalie Christophe. Pour Sylvie Pelade, « *il y a à la fois ces lièvres qui font penser à la nature sauvage, ce bras qui invite à s'asseoir, et ce banc qui est la fonction donnée à cette œuvre et où on peut s'asseoir à six, sept ou huit* ».

LA GAZETTE DE SQY

Cette sculpture évoque « *la mixité de la nature avec la ville […], et la transmission, car c'est une œuvre transgénérationnelle* », selon Nathalie Christophe, Guyancourtoise ayant participé au projet.

« *L'idée est de respecter beaucoup la matière, la pierre,* avance de son côté Grégory Gicquel. *Les habitants de Guyancourt étaient attachés au fait que leur commune soit proche de la nature, avec des bois tout autour.* » Pour répondre à cette demande des habitants, il a, avec Daniel Dewar, taillé, travaillé la pierre pendant deux mois, « *en taille directe c'est-à-dire que l'on enlève la matière et qu'il n'y a pas de rajouts* ».

Les habitants vont maintenant avoir « *un rôle d'ambassadeurs* »

Un travail qui a coûté 160 000 euros. Eiffage, la commune et la Fondation de France ont participé au financement de l'œuvre, ainsi que « *des mécènes beaucoup plus modestes* », indique Sylvie Pelade. Le résultat, en tout cas, semble séduire les commanditaires. « *Pour l'artiste, j'imagine que ça doit être un moment spécial, mais même pour nous, c'est émouvant de voir l'aboutissement* », glisse Nathalie Christophe lors de la pose de l'œuvre.

Mais elle assure que « *ce n'est pas la fin* » et que les habitants vont désormais avoir « *un rôle de porteurs, d'ambassadeurs de l'œuvre, pour expliquer aux gens quelle est l'origine de la démarche* ». La présence des habitants « *est indispensable dans tout le processus et même après quand l'œuvre sera posée, ils seront là pour parler de l'œuvre, la défendre, …* », abonde Sylvie Pelade. « *On a vraiment vécu tout le processus de A à Z, maintenant à nous de reprendre le flambeau et de le perpétuer vis-à-vis des autres personnes à qui on peut expliquer l'histoire* », insiste Nathalie Christophe. Et pourquoi pas dès l'inauguration officielle de la sculpture, et sa visite guidée, le 23 novembre prochain. ■

EN BREF

MAUREPAS

Le bassin de la Courance n'est pas pollué

Suite à la détection d'une pollution aux hydrocarbures en amont du bassin de la Courance, l'agglomération de SQY a déclaré à *La Gazette* que le bassin n'était pas pollué. Elle est en attente des résultats.

LA GAZETTE DE SQY

Un post Facebook de la ville de Maurepas indiquait même : « *Il est recommandé aux promeneurs de ne pas s'approcher des berges et de tenir les animaux en laisse.* »

« *Pas de pollution du bassin de la Courance* », indique dans un mail adressé à *La Gazette* le 21 octobre, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Le 4 octobre, ce bassin risquait pourtant d'être pollué en raison de la détection d'hydrocarbures en amont de celui-ci. Un post Facebook de la ville de Maurepas indiquait même : « *Il est recommandé aux promeneurs de ne pas s'approcher des berges et de tenir les animaux en laisse.* »

L'agglo a porté plainte contre X

En attendant, les pompiers ont renforcé les barrages absorbants, comme l'indique le mail. La Société des eaux de Versailles et de Saint-Cloud, (Sevesc), responsable de l'assainissement, a posé des barrages supplémentaires en aval. Elle n'a observé aucune trace et aucune odeur suspicieuse dans les réseaux d'eaux pluviales, en descendant dans les collecteurs, toujours selon le mail de l'agglomération.

Le 15 octobre, des analyses ont été réalisées sur les vases et les boues. Mais l'agglomération est encore en attente des résultats et poursuit ses recherches sur le réseau d'eaux pluviales. Elle a porté plainte contre X le même jour au commissariat d'Élancourt. ■

EN BREF

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

La Générale d'optique de l'Espace Saint-Quentin devient le concept-store de la marque

Le magasin Générale d'optique situé dans l'Espace Saint-Quentin a été transformé pour devenir le nouveau concept-store de la marque, inspiré des espaces de co-working.

Les habitués de l'Espace Saint-Quentin ont pu remarquer du changement dans le magasin Générale d'optique. L'enseigne a fait de ce magasin son concept-store, inspiré des espaces de co-working, avec entre autres la mise en place d'un plafond insonorisé, ainsi que « *différentes assises pour le bien-être de tous* », indique Générale d'optique dans un communiqué.

Recyclage des anciennes lunettes

Par ailleurs, la boutique « *joue la carte de la transparence en donnant à voir l'équipement technique de contrôle visuel ou de réparation, mais aussi en présentant une offre clarifiée et lisible […]* », poursuit Générale d'optique. Tout le parcours des clients a aussi été réinventé, offrant également une zone d'entretien et de recyclage des anciennes lunettes.

« *Avec cet "Open Store" nous avons souhaité apporter une réponse différente à nos clients, avec cette volonté d'être le premier partenaire omnicanal (présence de tous les canaux de contact et de vente, Ndlr) de la santé visuelle pour tous les moments de vie* », déclare dans le communiqué Alain Cottet, directeur général de GrandVision France, groupe auquel appartient Générale d'optique. Ce modèle de magasin devrait ensuite être déployé dans les zones à forte densité commerciale. ■

TRAPPES

Un nouveau centre d'imagerie médicale aux Merisiers

Un centre d'imagerie a ouvert aux Merisiers à Trappes juste avant l'été. En plus des habituels scanner et IRM, il propose notamment un système innovant d'imagerie du squelette moins irradiant.

▶ DAMIEN GUIMIER

À quelques pas du marché des Merisiers, un nouveau centre d'imagerie médicale a ouvert ses portes avant l'été. À l'initiative de trois docteurs exerçant également à l'Hôpital privé de l'Ouest parisien (Hpop), le centre d'imagerie Gandhi propose de la radiologie et de l'échographie, et se différencie avec son système d'imagerie EOS. Ce dernier est un système de radiographie du squelette par rayons X avec de très faibles doses d'irradiation, permettant des radiographies simultanées de face et de profil du corps entier, le patient debout.

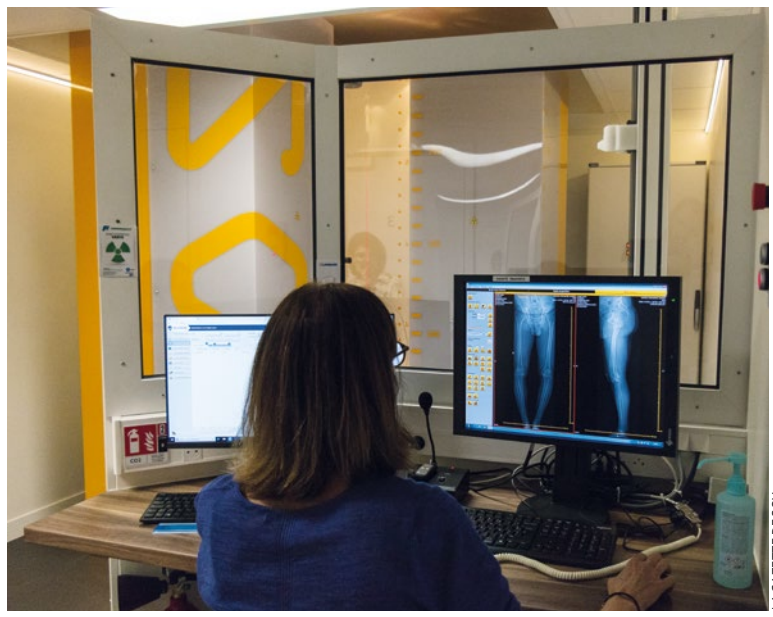

LA GAZETTE DE SQY

« **EOS permet d'avoir le patient debout dans sa situation de tous les jours, et donc de voir des choses qu'on ne voit pas allongé** », apprécie la radiologue.

Dans la continuité de l'hôpital

« *Nous sommes trois radiologues qui travaillons à l'Hpop où on fait des scanners et des IRM,* raconte le docteur Natacha Sayegh Dagher, rencontrée courant octobre dans le centre d'imagerie Gandhi flambant neuf dont elle est à l'origine avec deux collègues. *Pour offrir un panel plus large d'examens aux patients, nous avons voulu ouvrir ce centre, qui est plus dédié à la spécialité, en imagerie ostéoarticulaire (lié à l'os et aux articulations, Ndlr) [et] en imagerie pédiatrique.* » La docteur estime en effet que l'offre locale « *n'est pas très fournie en radiologie pour les enfants* », et que le nouveau centre est donc pratique dans « *un bassin de population très jeune* ».

Ce nouveau centre d'imagerie n'a pas pour objectif de concurrencer l'hôpital de Trappes mais propose des consultations qui peuvent en être « *la continuité* », par exemple pour « *des examens complémentaires* », indique la radiologue. Outre les habituels scanner, IRM et échographe, l'une des particularités du centre d'imagerie Gandhi est qu'il s'est doté d'un système d'imagerie EOS, l'un des seuls des Yvelines. Ce système innovant offre de nombreux avantages selon le docteur Natacha Sayegh Dagher : « *Quand on a vécu cette technologie, on ne peut plus s'en passer.* »

> « ***De 50 à 85 % moins irradiant*** »

EOS permet une radiographie du patient debout, en faisant l'acquisition des radiographies numériques de face et de profil du corps entier en une seule fois, permettant de générer des modèles 2D ou 3D. « *[Faire] les deux faces en même temps permet de ne pas avoir d'erreur,* apprécie la radiologue. *Et EOS permet d'avoir le patient debout dans sa situation de tous les jours, donc de voir des choses qu'on ne voit pas allongé.* »

Un autre avantage d'EOS avancé est une dose d'irradiation faible : « *EOS est de 50 à 85 % moins irradiant que les radiographies standard* », souligne Natacha Sayegh Dagher. Sur le long terme et au fur et à mesure des radios, les patients cumuleraient donc moins d'irradiation. Les images rendues sont également jugées par la radiologue comme étant « *de meilleure qualité* » avec « *des mesures plus précises* » qu'avec du matériel standard. ■

YVELINES

Clap de fin pour l'Université populaire d'Attac 78

L'Université populaire, qui proposait régulièrement des conférences, a pris fin après sept années d'existence.

Fin septembre, l'Université populaire de l'association altermondialiste Attac 78, qui organisait des conférences, a indiqué sur son site internet que l'aventure prenait fin. Depuis sept années, l'Université populaire (UP78) avait organisé de nombreuses conférences, au Prisme d'Élancourt puis au Scarabée de La Verrière ainsi qu'à la Nouvelle réserve de Limay.

« *Cependant, des difficultés d'organisation (vous avez remarqué que des conférences ont été annulées ou remplacées), la fatigue des conférenciers très sollicités, l'évolution des moyens de diffusion de l'information, une forme de lassitude et des interrogations de notre côté, nous amènent à mettre un terme à ce programme* », indique le site internet d'UP78. Si le format conférences prend fin, l'Université populaire souligne qu'elle poursuivre sa « *pratique d'éducation populaire indispensable* » sous d'autres formes.

EN BREF

YVELINES

Le Modem en ordre de marche pour les municipales

Pour la prochaine échéance électorale, le Modem affiche la volonté de dépasser les clivages partisans et a prévu un « *pacte d'engagement municipal* » pour ses candidats investis ou soutenus.

LA GAZETTE DE SQY

Le délégué départemental du Modem insiste sur une volonté « d'ouverture à des personnalités venues de la gauche et de la droite, mais qui sont dans une démarche de rassemblement ».

Le 25 octobre au siège départemental de Versailles, les représentants départementaux du parti ont organisé une conférence de presse en présence de la vingtaine de chefs de file et des trois candidats déjà investis, dont celui de Villepreux, Jean-Baptiste Hamonic, également délégué départemental du Modem.

Si le parti prépare les municipales avec « *ses partenaires naturels* », dont LREM, Jean-Baptiste Hamonic insiste sur une volonté « *d'ouverture à des personnalités venues de la gauche et de la droite, encartées ou pas, qui sont dans une démarche de rassemblement* » et de projet. Ces rassemblements pourront se faire autour de maires dont le Modem juge le bilan bon - d'autant que le parti centriste est déjà présent dans des majorités - ou d'équipes « *qui proposeront une alternative locale et citoyenne nous apparaissant comme cohérente et respectueuse de nos valeurs* », souligne le Modem. Il pourra aussi soutenir des candidats qui n'en sont pas adhérents.

> « ***Pacte d'engagement municipal*** »

Le Modem a pour cela prévu un « *pacte d'engagement municipal* », auquel les candidats investis ou soutenus devront adhérer. Mais le parti centriste prévient que les listes ne seront pas étiquetées. Si le Modem compte actuellement une quarantaine d'élus dans les Yvelines, il espère voir ce chiffre grossir en mars 2020, et gagner des mairies. ■

GUYANCOURT

Rodolphe Barry, candidat sans parti aux élections municipales

Rodolphe Barry est tête de liste sans étiquette aux élections municipales en 2020 à Guyancourt. Il invite tous les bords politiques et les non politisés à le rejoindre pour en finir avec la logique des partis.

▶ FARAH SADALLAH

LA GAZETTE DE SQY

« *L'équipe est très politisée et les gens sont demandeurs d'autre chose,* affirme Rodolphe Barry (à gauche sur la photo) à propos de la municipalité en place. *C'est la même équipe depuis 35 ans.* »

« *On ne représente aucune écurie* », lance Philippe Chancelier, conseiller municipal d'opposition guyancourtois et directeur de campagne de Rodolphe Barry (SE), candidat aux élections municipales de 2020. Le 22 octobre, *La Gazette* l'a rencontré, accompagné par ses nouveaux soutiens élus. Zora Daïra (SE), conseillère issue de la majorité DVG du maire François Morton et Philippe Chancelier (élu sur une liste DVD en 2014), l'ont récemment rejoint dans son équipe de campagne pour soutenir la liste : Ensemble agissons pour Guyancourt.

« Laisser une grande liberté d'action »

Candidat depuis mai 2019, Rodolphe Barry se revendique centriste depuis toujours, et veut sortir du clivage gauche-droite. Pour ce faire, il souhaite rassembler un maximum de personnes issues de tous les bords politiques, sans oublier ceux qui ne sont pas politisés. L'objectif étant « *de laisser une grande liberté d'action,* affirme Philippe Chancelier. *[…] On est libre de tout parti.*»

Ce projet, Rodolphe Barry y réfléchit depuis 2017, lors de l'élection de l'ancienne maire de Guyancourt, Marie-Christine Letarnec (DVG). « *L'équipe est très politisée et les gens sont demandeurs d'autre chose,* affirme-t-il. *C'est la même équipe depuis 35 ans.* » D'où le soutien de Zora Daïra, élue depuis 2001, qui dit ne plus se reconnaître dans la politique de la majorité. « *Toutes les décisions sont prises dans un petit groupe*, affirme-t-elle. *Il n'y a plus de contact avec les habitants.* » Elle s'est donc tournée vers Rodolphe Barry. D'abord en retrait de la vie politique à partir de 2014, il affirme avoir rencontré des acteurs locaux et des membres de l'opposition avant de se lancer en campagne. Lui et son équipe devrait finir le programme d'ici janvier 2020.

Sans surprise, le développement durable et l'écologie en font partie. Le candidat d'Ensemble agissons pour Guyancourt annonce vouloir des repas bio dans toutes les cantines de la commune pour les élèves et le personnel. Il propose également de réduire l'empreinte carbone de la municipalité. Rodolphe Barry veut aussi limiter le bétonnage de la commune et les immeubles trop hauts. « *Si on est aux commandes, on essayera de porter un projet d'immeubles labélisés écoquartier* », espère-t-il.

La prévention et la sécurité sont aussi une partie de ses préoccupations phares. Selon lui, la police nationale s'est désengagée de son rôle d'agent de proximité et la police municipale doit maintenant prendre la relève. Mais la liste candidate la juge en sous-effectif. Son directeur de campagne, Philippe Chancelier pointe également un réseau de vidéoprotection insuffisant : « *Guyancourt possède 22 caméras et Montigny-le-Bretonneux en possède 70.* » Sachant que les deux villes ont une superficie et une densité de population quasiment similaires.

Rétablir les maisons de quartier

La jeunesse est une autre de leurs priorités. L'équipe de Rodolphe Barry veut rétablir les maisons de quartier. Zora Daïra regrette par exemple la fermeture du point jeunes dans le quartier prioritaire du Pont du Routoir. « *Ils l'ont déplacé vers la place de la République. Mais les jeunes ne veulent pas se déplacer jusque là-bas* », estime-t-elle.

Pour le moment, trois listes sont en concurrence pour les élections municipales de 2020. Celle de Rodolphe Barry, de Grégory Pape, tête de liste chez LREM, et la liste participative, Décidons ensemble à Guyancourt, à laquelle participe notamment le conseiller municipal Olivier Pareja (écologiste). Le maire sortant, François Morton, n'a de son côté pas encore annoncé officiellement sa candidature mais devrait briguer un nouveau mandat. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Pour sa rentrée solennelle, la fac de droit de l'UVSQ a reçu François Molins

Le procureur général près la Cour de cassation a parrainé la seizième rentrée solennelle de la faculté de droit de l'université.

▶ ALEXIS CIMOLINO

LA GAZETTE DE SQY

L'amphithéâtre était archi-comble pour cette seizième rentrée solennelle de la faculté de droit de l'UVSQ, qui a reçu cette année François Molins, procureur général près la Cour de cassation.

Ils ont repris les cours depuis le 7 septembre, mais les quelque 3 000 étudiants de la faculté de droit de l'UVSQ – dont 900 en première année, contre 500 l'année dernière - ont eu droit, le 24 novembre, à leur traditionnelle rentrée solennelle. Et pour cette seizième édition, outre l'habituelle découverte des professeurs en robes et la mise à l'honneur des trois majors de chaque promotion de l'année précédente, on pouvait noter la présence de François Molins, procureur général près la Cour de cassation, qui parrainait le rendez-vous. « *Depuis que je suis à la Cour de cassation, j'ai dû parrainer déjà trois rentrées solennelles d'universités,* explique-t-il. *C'est une façon pour moi de participer au resserrement des liens entre l'institution judiciaire et l'université.* »

« *On essaie toujours de trouver une personnalité symbolique du monde juridique ou politique,* rappelle de son côté la doyenne de la faculté, Marie-Emma Boursier. *Il y a eu [Jean-Jacques Urvoas], Robert Badinter, Stéphane Hessel. Le procureur général près la Cour de cassation est le premier magistrat de France avec la présidente de la Cour de cassation. Les liens entre l'université et le monde judiciaire sont très étroits. Donc ça a vraiment tout son sens.* »

« On essaie toujours de trouver une personnalité symbolique »

Cette année, on retrouvera parmi les formations proposées, trois licences, en droit, sciences politiques et un double cursus droit-anglais. Le tout encadré par une cinquantaine d'enseignants-chercheurs. Cette année encore, l'accent sera mis sur « *les efforts que l'on demande aux étudiants* », affirme Marie-Emma Boursier.

Ce n'est pas le parrain de cette édition qui dira le contraire. « *Il faut beaucoup travailler, et dès le début, car un concours de la magistrature ne se prépare pas en quatrième année mais sur le long terme* », souligne François Molins, ajoutant que « *l'université pourvoit pour la plus grande partie aux candidatures pour réussir le concours de l'École nationale de la magistrature* » et qu' « *environ 70 % des auditeurs de justice ont passé le concours étudiant* ». ■

Les parcours de remédiation renouvelés cette année

Des accompagnements spécifiques pour certains étudiants en difficulté. Ce dispositif, appelé remédiation, la fac de droit de l'UVSQ l'avait lancé l'année dernière. Cette année encore, elle continuera de la proposer. « *On a tiré un premier bilan à la fin de l'année universitaire dernière en constatant que […] ces processus d'aide à la méthode ont été efficaces* », fait savoir la doyenne Marie-Emma Boursier, rappelant que cela est destiné à ceux « *dont on estimait que le niveau était insuffisant pour suivre dans de bonnes conditions une première année de droit* ».

MAGNY-LES-HAMEAUX

La commune obtient une deuxième fleur

Magny-les-Hameaux s'est vu décerner une deuxième fleur par le label Villes et villages fleuris.

Bonne nouvelle pour Magny-les-Hameaux. La semaine dernière, la commune a révélé sur son site internet que le label Villes et villages fleuris lui avait attribué une deuxième fleur. Pour rappel, ce label « *récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal* », indique son site internet.

C'est en 2014 que la commune s'était engagée dans ce label, puis elle avait obtenu sa première fleur en 2016. Elle passe donc désormais à deux fleurs. « *Bravo aux habitants et services municipaux qui y contribuent largement* », a réagi le maire de Magny, Bertrand Houillon (Génération.s) sur Twitter la semaine dernière.

COIGNIÈRES

Alphi inaugure son pôle logistique de 27 000 m²

Ce nouvel entrepôt, bien plus grand que le précédent, doit accompagner le développement en Île-de-France de l'entreprise, spécialisée dans le coffrage.

▶ DAMIEN GUIMIER

LA GAZETTE DE SQY

***« Nous nous étions installés il y a deux ans de l'autre côté de la zone industrielle en location, dans des locaux de 2 000 m², qui étaient devenus trop petits au bout de six mois »*, raconte le directeur de l'agence Paris de Alphi.**

Le 11 octobre, la société Alphi a inauguré son nouveau pôle logistique de 27 000 m² à Coignières, au fond de la zone industrielle des Marais. Alphi est une entreprise née en Savoie spécialisée dans les solutions de coffrage et d'étaiement, indispensables à tous les projets de construction. La société était déjà installée depuis 2017 à Coignières, mais n'avait plus assez de place dans ses anciens locaux. Ce nouveau site logistique, ouvert depuis septembre, accompagne donc le développement de l'entreprise en Île-de-France, et lui sert de base logistique pour tout l'Ouest de la France.

« 400 à 500 chantiers par an dans la région »

« *Nous nous étions installés il y a deux ans de l'autre côté de la zone industrielle en location, dans des locaux de 2 000 m², qui étaient devenus trop petits au bout de six mois*, raconte Eric Roman, directeur de l'agence Paris de Alphi, lui-même élancourtois. *Nous avons trouvé ce bâtiment, il est trop grand pour nous mais nous permet de louer une partie à un partenaire pour six ans.* » Sur les 27 000 m², Alphi en occupe ainsi environ 10 000.

Une nouvelle superficie qui permet de poursuivre le développement de la société en Île-de-France, opéré depuis le pôle logistique de Coignières. « *L'antenne Île-de-France représente aujourd'hui près de 30 % de l'activité d'Alphi ; il y a deux ans, c'était 5 %*, précise Eric Roman, dévoilant que l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires 2019 de « *25 millions d'euros* », contre « *12 millions d'euros* » en 2016. *Avec les chantiers du Grand Paris, c'était important pour nous de nous installer ici.* »

Le directeur régional d'Alphi loue en effet la localisation de Coignières, et notamment sa proximité avec les routes nationales et les autoroutes, alors que l'entreprise participe à « *400 à 500 chantiers par an dans la région* », dont la construction du nouveau siège de Vinci à Nanterre et des tours Duo à Paris, mais aussi à plusieurs projets de logements et de bureaux à Saint-Quentin-en-Yvelines.

« On est en train de construire l'équipe »

En plus des aspects logistiques et de stockage du matériel que vend ou loue Alphi, son site coignièrien accueille également les bureaux franciliens, pôle commercial et pôle technique, de l'entreprise. « *Actuellement, sur le site, il y a 25 à 30 personnes qui travaillent selon l'activité*, estime Eric Norman. *On a une grosse base d'intérimaires pour l'instant, on est en train de construire l'équipe.* »

Il projette que 40 à 50 personnes travaillent sur le site de Coignières à terme. Par ailleurs, conscient que Coignières demeure malgré tout parfois éloignée, Alphi a ouvert dans son nouveau pôle logistique un « *Customer lab* » : il s'agit d'un espace de travail que l'entreprise peut prêter à d'autres sociétés, ses clients de passage, voire des associations pour y travailler. ■

GUYANCOURT

Soirée-débat sur l'égalité femmes-hommes

Intitulée *Engagement au féminin !*, elle est organisée le 5 novembre à la Maison de l'étudiant.

Engagement au féminin ! C'est le nom de la soirée de débat sur le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes organisée le mardi 5 novembre, de 19 h 30 à 21 h 30 à la Maison de l'étudiant de l'Université de Versailles-Saint-Quentin (UVSQ). Cette soirée est organisée par le député de la circonscription, Didier Baichère (LREM), en partenariat avec l'université.

« *Avec le mouvement "Toutes politiques", programme transpartisan qui vise à lever les barrières à l'engagement des femmes en créant un environnement politique inclusif, nous organisons des événements dans tous les départements afin d'accompagner les femmes qui s'engagent en luttant contre le sexisme et les biais liés au genre* », indique Didier Baichère dans un communiqué.

Cette soirée accueillera donc plusieurs femmes du département « *au parcours remarquable qui partageront avec nous les écueils qu'elles ont rencontrés et les bonheurs du quotidien que l'engagement leur procure* », poursuit le communiqué.

VINCI IMMOBILIER

VINCI IMMOBILIER, VOTRE PARTENAIRE
EN IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET ENTREPRISE

BUREAUX, COMMERCES, HÔTELS, LOGEMENTS, RÉSIDENCES GÉRÉES,
CONSEIL, PROPERTY MANAGEMENT
RÉSIDENCES SENIORS OVELIA, RÉSIDENCES ÉTUDIANTS STUDENT FACTORY

VOTRE
CONFIANCE
NOUS ENGAGE
DURABLEMENT

www.vinci-immobilier.com

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ FARAH SADALLAH

Plaisir Alcoolisée, elle conduisait avec ses trois enfants à bord

Une conductrice, âgée de 45 ans, a été arrêtée par la police le 27 octobre à Plaisir. Suite à plusieurs infractions au code de la route, les forces de l'ordre lui ont demandé de s'arrêter et ont réalisé sur elle un test de dépistage d'alcool. Positive au test, elle conduisait, ivre, avec ses trois enfants à bord de sa voiture.

La mère de famille est emmenée au commissariat. Mais la situation a dégénéré. Elle a outragé les fonctionnaires et frappé d'un coup de poing un des policiers sans le blesser. Les trois enfants ont dû être pris en charge par un membre de la famille. ■

Chavenay Un élève et son instructeur meurent dans un accident d'avion

Ils étaient sur le point d'atterrir, lorsque leur aéronef a chuté pour se crasher dans un champ situé en face de la zone commerciale de Plaisir le 22 octobre. À bord, l'élève et son instructeur n'ont pas survécu.

C'est le quatrième crash en deux mois dans le département des Yvelines, selon *Le Parisien*. Le mardi 22 octobre après-midi, deux personnes sont mortes dans un accident d'avion, à proximité de l'aérodrome de Chavenay et de la zone commerciale de Plaisir. L'instructeur et son élève étaient en phase finale d'atterrissage, quand l'appareil a chuté.

Le premier était âgé d'une cinquantaine d'années, et l'apprenant avait 28 ans. Ils étaient tous les deux licenciés à l'aéroclub Jean-Bertin, selon les informations du *Parisien*. Sur place, les pompiers ont tenté de les secourir mais la tête de l'avion a été retrouvée écrasée dans le sol.

Les conditions météo ne seraient pas responsables de l'accident. En revanche, un possible décrochage a été envisagé. L'avion se serait peut-être cabré exagérément. Il aurait alors perdu de la vitesse et aurait chuté. Un enquête est en cours. ■

Montigny-le-Bretonneux Au cours d'une dispute, elle poignarde son petit ami

À Montigny-le-Bretonneux, une femme de 22 ans a blessé son petit ami à l'abdomen au couteau, dans la nuit du 25 au 26 octobre. Encore sous le choc, elle n'a pas pu être interrogée par la police.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Finalement, il a déclaré s'être accidentellement blessé avec le couteau. Sa copine l'a alors contredit en confirmant qu'elle était bien à l'origine de la blessure.

Les causes de la dispute restent encore à déterminer. Dans la nuit du 25 au 26 octobre, une femme âgée de 22 ans a poignardé à l'aide d'un couteau son petit ami dans son appartement à Montigny-le-Bretonneux.

Selon nos confrères du *Parisien*, le colocataire du blessé a prévenu les pompiers et le Samu. Le petit copain, âgé de 22 ans, a été pris en charge par les secours. Il a beaucoup saigné mais ses jours ne sont pas comptés. Il ne sera pas transporté à l'hôpital.

Le jeune homme a d'abord raconté aux secouristes qu'il s'était disputé avec la jeune femme, avant qu'elle ne prenne un couteau pour le blesser. Mais le petit copain a changé son discours à la vue de la police. Finalement, il a déclaré s'être blessé accidentellement avec le couteau. Sa copine l'a alors contredit en confirmant qu'elle était bien à l'origine de la blessure.

Cette jeune femme a depuis été interpellée par les forces de l'ordre, puis placée en garde à vue pour tentative de meurtre. Sous le choc et incapable de s'expliquer pour le moment sur les causes de la dispute, elle a été hospitalisée, selon les informations du *Parisien*. Son compagnon n'a pas déposé plainte mais il sera auditionné. Une enquête a été ouverte. ■

Plaisir Sauvés par la SPA, 34 animaux vivaient en surnombre dans un pavillon

En août 2019, la SPA de Plaisir a sauvé 34 animaux d'un couple vivant dans les Yvelines. Ils ont maintenant presque tous été adoptés. Une audience au tribunal de Versailles est prévue pour mars 2020.

Ils vivaient en surnombre et dans de mauvaises conditions dans un pavillon yvelinois. 34 animaux ont été secourus par la Société protectrice des animaux (SPA) de Plaisir le 13 août 2019. Cette information aurait été révélée la semaine dernière, selon nos confrères du *Parisien*.

Le cadavre d'un félin a même été retrouvé

Neuf chiens, 17 chats, deux furets, trois rongeurs, deux oiseaux et un iguane vivaient dans une maison avec un couple. Les conditions sanitaires étaient préoccupantes, comme le raconte le quotidien franciliens. Les chiens présentaient des traces de morsures. Les chats étaient très amaigris, certains avaient des conjonctivites et d'autres des plaies qui n'étaient pas cicatrisées. Le cadavre d'un félin a même été retrouvé.

Les propriétaires ont accepté de céder les 34 animaux à la SPA, qui les a ensuite accueillis dans son centre à Plaisir et à Chamarande en Essonne. Après deux mois et demi, tous les chiens ont été adoptés ainsi que la majorité des chats, selon les informations du *Parisien*.

À priori, le couple n'avait pas de mauvaises intentions en les accueillant. Il aurait été dépassé par leur surnombre et les frais financiers que cela engageait. En attendant, la SPA s'est portée partie civile pour l'audience prévue en mars 2020 devant le tribunal de Versailles. ■

Maurepas Un radar de nouveau dégradé

Le radar situé sur la CD13 à Maurepas, à proximité d'Auchan Maurepas, a de nouveau été vandalisé la semaine dernière. L'appareil a été tagué à la bombe, selon les informations de *78actu*. Les auteurs ont écrit GJ 78, sans doute les initiales de « *Gilets jaunes* » . Ce n'est pas la première fois que le radar est dégradé. Depuis son installation, il a déjà été peint, emballé dans du plastique ou encore brûlé. ■

Guyancourt Un colis suspect près d'une pharmacie : fausse alerte

Une personne a prévenu la police le 26 octobre aux alentours de 1 h 30, leur signalant un colis suspect à Guyancourt. Un homme aurait déposé une valise près d'une pharmacie avant de quitter les lieux précipitamment. Un périmètre de sécurité a été mis en place par les forces de l'ordre en attendant le déminage du mystérieux colis. Une fois sur place, les artificiers ont découvert une valise vide. ■

Plaisir Un homme met le feu à son lit au centre de rétention administratif

Un homme, âgé de 51 ans, hébergé au Centre de rétention administratif de Plaisir, a mis volontairement le feu à son lit, le 27 octobre. Vers 19 h 15, 24 personnes, gardées en rétention, ont dû être évacuées dans la cour de l'établissement. L'homme à l'origine du feu a été interpellé et l'incendie a été maîtrisé par les pompiers. L'incident n'a fait aucun blessé mais la chambre a été entièrement détruite.

Au-delà de l'incendie, ce centre de rétention administratif, réservé aux sans-papiers, a connu de nombreuses évasions. *Le Parisien* en dénombrait huit depuis le début de l'année 2019, dans son article datant du 15 août 2019. Les conditions d'hébergement seraient dures, selon le réseau pour l'Accueil des migrants en Yvelines, mentionné par *Le Parisien*. ■

Maurepas Pour un kebab, il frappe et menace ses parents

Alors que ses parents refusent de lui donner de l'argent pour aller s'acheter un kebab, le garçon âgé de 18 ans les a frappés et menacés le 23 octobre à Maurepas. Il a écopé de dix mois de prison aménageables.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Pendant l'enquête, les voisins ont déclaré avoir déjà entendu des disputes, des injures, des objets jetés au sol, des coups dans les murs. D'autres ont mentionné des problèmes d'alcoolisme, rapporte *78actu*.

Au tribunal correctionnel de Versailles le 25 octobre, un jeune homme de 18 ans a été condamné à dix mois de prison aménageables, avec une interdiction de se rendre au domicile de ses parents. On lui reproche d'avoir frappé et menacé sa mère et son père pour un kebab.

Dans différents foyers dès l'âge de 9 ans

Deux jours plus tôt, ses parents avaient refusé de lui donner de l'argent pour qu'il aille s'acheter le fameux sandwich, selon *78actu*. Le garçon est alors rentré dans une colère noire. Il a menacé sa mère à l'aide d'un couteau, giflé son père et l'a pris par le cou.

Sur place, la police a découvert une situation familiale sous tension. Une porte était cassée, le père s'était réfugié dans la cuisine, la mère était sous le choc, comme le raconte le journal local. Pendant l'enquête, les voisins ont déclaré avoir déjà entendu des disputes, des cris, des injures, des objets jetés au sol, des coups dans les murs. D'autres ont mentionné des problèmes d'alcoolisme, rapporte *78actu*.

Placé dans différents foyers dès l'âge de 9 ans, l'adolescent a eu une adolescence compliquée. Au tribunal, le procureur de la République demandera une moindre peine, entre six et huit mois, selon *78actu*. Il en sera autrement : une peine de dix mois a été prononcée. ■

NOUVEAU À TRAPPES,
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE EN CŒUR DE VILLE

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

UNE RÉALISATION EN CŒUR DE VILLE ET À SEULEMENT 800 M DE LA GARE

- Une résidence aux accents contemporains et un cadre paysager en cœur d'écrin
- Des appartements du 2 au 4 pièces avec terrasses, balcons et jardins privatifs
- Une situation idéale avec la Gare à seulement 10 mn à pied et à moins de 300 m de l'hôtel de ville
- À proximité des écoles, commerces et services

APPARTEMENTS	PRIX À PARTIR DE (1)
2 PIÈCES *(B005)*	137 000 €
3 PIÈCES *(B001)*	168 000 €
4 PIÈCES *(B305)*	214 000 €

ESPACE DE VENTE :

FACE AU 37 RUE JEAN-JAURÈS À TRAPPES 78190

lundi / jeudi / vendredi : 13h00 à 19h00, samedi: 10h00 à 13h00 / 14h00 à 19h00, dimanche : 14h00 à 19h00

0 805 405 485 Service & appel gratuits

LNC.fr

SNC LNC Yoda Promotion - Opération 2407 Trappes - Rue Jean Jaurès - 831 304 548 00017 RCS NANTERRE - Les Nouveaux Constructeurs, 50 Route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Document non contractuel à caractère publicitaire - 10/2019. (1) Prix valeur au 24/10/2019, valable pour toute réservation signée d'un appartement situé dans la résidence Cœur Jaurès dans la limite des stocks disponibles et sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation.

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Sports de combat Éclatant succès pour Trappes lors des compétitions départementales de taekwondo

Le club de Trappes a une nouvelle fois brillé à domicile les 26 et 27 octobre lors du championnat départemental et de la coupe interdépartementale de taekwondo, dont l'organisation a aussi été réussie.

ETT

Avec 46 médailles sur 51 taekwondoïstes présents, l'École taekwondo Trappes a confirmé son statut de meilleur club des Yvelines les 26 et 27 octobre au gymnase Broustal.

L'École taekwondo Trappes (ETT) et le comité départemental de taekwondo des Yvelines ont organisé, les 26 et 27 octobre au gymnase Broustal de Trappes, deux compétitions de taekwondo. Le samedi avait lieu un championnat départemental mutualisé entre Paris, les Hauts-de-Seine et les Yvelines dans les catégories cadets, juniors et seniors, tandis que le dimanche, se tenait une coupe interdépartementale entre les Yvelines et les Hauts-de-Seine, réservée aux enfants de 6 à 10 ans (benjamins et minimes, Ndlr) et aux vétérans.

46 médailles sur 51 combattants

À domicile, l'ETT, meilleur club des Yvelines et même meilleur club de France en 2019 pour les catégories cadet et junior, a une nouvelle fois particulièrement brillé. Lors de la compétition départementale du samedi, le club trappiste a vu ses 23 participants terminer sur le podium et donc décrocher leur place pour les championnats d'Île-de-France, programmés les 21 et 22 décembre à la Halle Carpentier à Paris. « *On est sur la logique des résultats apportés par l'ETT régulièrement, ça s'est une fois de plus très bien passé pour ce club* », indique Benoît Cordin, président du comité départemental de taekwondo des Yvelines et ancien président de l'ETT.

Avec 13 médailles d'or, six d'argent et quatre de bronze, l'ETT termine pour la neuvième année consécutive meilleur club du département.

Le lendemain, les taekwondoïstes trappistes ont glané huit médailles d'or, huit d'argent et sept de bronze, le club terminant premier au classement général interdépartemental 92/78 chez les benjamins et les minimes, avec un ratio de 23 médailles sur 28 combattants.

Cette réussite sportive s'est accompagnée d'un succès sur le plan de l'organisation, « *au niveau du public comme des compétiteurs* », assure Benoît Cordin, qui avance que l' « *on a eu presque 400 compétiteurs sur le week-end, et pour ce qui est du public, on a atteint la capacité limite de la salle, c'est-à-dire 400 places assises* ».

Un bilan « *très positif* » sur le plan de l'organisation

« *Le bilan est très positif,* ajoute le président du comité départemental de taekwondo des Yvelines. *On était dans une salle qui nous a été mise à disposition par la mairie de Trappes. Le gymnase Broustal est un très beau gymnase, on a eu un très bon retour de la part des différents intervenants. Le public et les autres clubs ont été très satisfaits de l'accueil qui leur a été donné. L'ETT a mis les petits plats dans les grands. Quand les gens viennent sur Trappes, ils savent que ça va très bien se passer.* » Et cette année n'a pas fait exception à la règle. ■

Basketball Trappes perd encore sur le fil

Les Trappistes ont concédé samedi 26 octobre face au Havre (62-61) leur troisième défaite de la saison, s'inclinant encore d'un petit point, comme il y a deux semaines.

Il y a deux semaines, l'ESC Trappes SQY, s'inclinait d'un point (66-65) à Rueil. Le même scénario s'est produit face au Havre (62-61), le 26 octobre lors de la 5e journée de N3, les Trappistes payant une fin de match cauchemardesque. « *On avait […] une équipe un peu fatiguée qui n'a pas eu les réserves suffisantes face à une équipe jeune et pleine d'énergie, qui a joué son va-tout et qui nous a coiffés au poteau dans les 10 ou 15 secondes finales,* confie le président du club, Jacques Michelet. *Nous n'aurions jamais dû être remontés comme nous l'avons été* ».

Il déplore surtout l'absence de deux joueurs, dont l'intérieur Edgar Missengué, qui explique en partie la série de deux défaites consécutives. « *Lorsqu'il y a plusieurs joueurs manquants, la compréhension personnelle fait défaut,* analyse-t-il. *Donc il y a forcément un problème de communication qui se combine avec le problème physique que nous rencontrons.* »

Bonne nouvelle : les blessés devraient faire leur retour ce week-end au Mans, où Trappes devra se relancer. Le club, actuellement 9e, accuse deux points de retard sur son objectif, la 1re place du groupe, synonyme de montée. « *On n'a pas encore un retard dramatique, mais bien sûr, ça ne pourra pas durer* », prévient Jacques Michelet. ■

Rugby Belle opération pour Plaisir

Le Plaisir rugby club est sorti victorieux de son déplacement à Sarcelles (22-14), dimanche 27 octobre, malgré un relâchement en 2e mi-temps qui le prive du point de bonus offensif.

Le Plaisir rugby club s'est imposé (22-14) sur la pelouse de Sarcelles, le 27 octobre lors de la 6e journée de Fédérale 2. Un match abouti des Plaisirois, qui n'avaient plus gagné depuis la 1re journée face au Rheu et auraient même pu inscrire un point de plus ce dimanche.

« *On a réalisé une belle partie*, estime l'entraîneur Sébastien Roncalli. *On est un peu déçus de ne pas repartir avec le bonus. On mène 12-0 à la mi-temps, puis on passe à 22-0 en début de 2e [mi-temps]. Malheureusement, on a relâché un peu en 2e mi-temps et on a fait quelques erreurs de main qui auraient permis d'alourdir le score.* »

Après avoir aplati trois fois dans l'en-but adverse, ses joueurs ont en effet laissé les locaux revenir quelque peu au tableau d'affichage, encaissant deux essais après la pause. 8e au classement - sur 12 équipes - Plaisir sera désormais au repos pendant deux semaines, avant d'entamer face au Puc une série de trois matchs capitaux. « *À la fin de cette série, on pourra voir si on peut vraiment envisager une qualification [pour les phases finales], ou en tout cas ne pas jouer le maintien jusqu'au bout,* affirme Sébastien Roncalli. *On a intégré encore pas mal de nouveaux cette année. Malgré de bons résultats, j'avais pas mal d'absents, donc ça reste à confirmer.* » ■

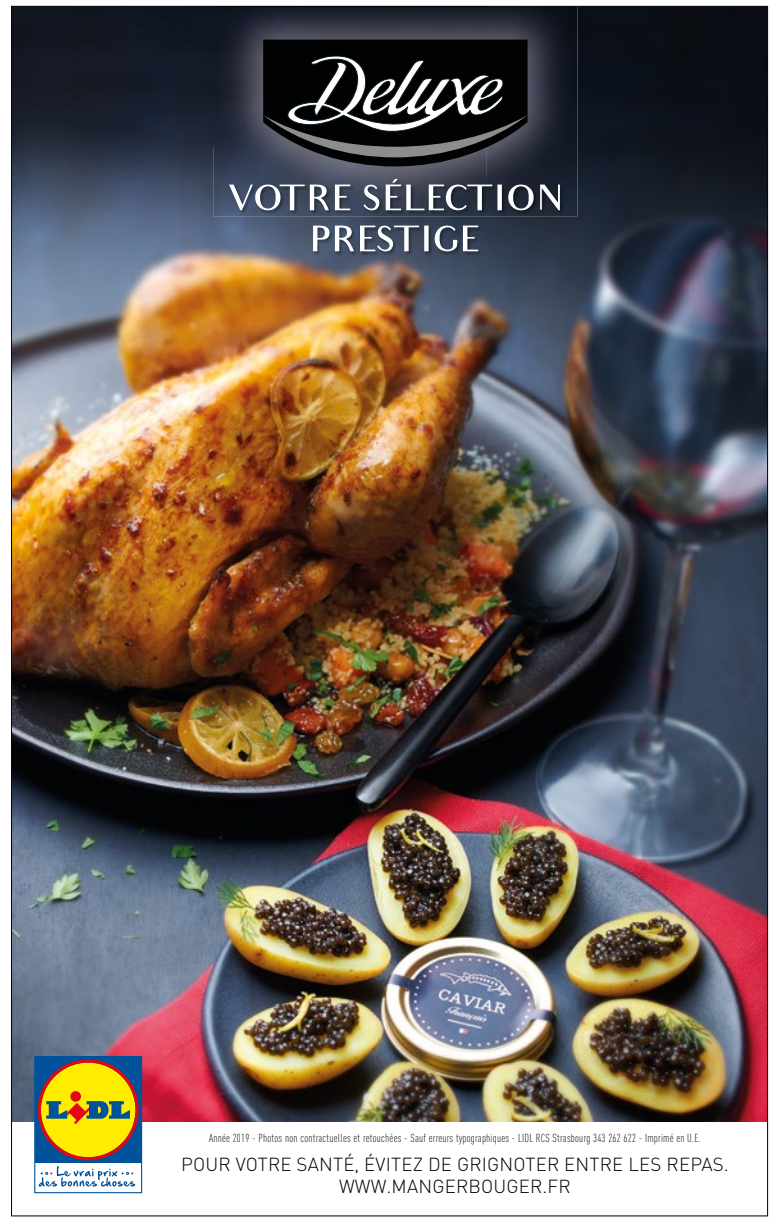

SAINT QUENTIN EN YVELINES

Terre d'innovations

CONCOURS PHOTO

1er octobre > 1er décembre

Gagnez de nombreux lots en capturant les paysages de votre quotidien...

Participez sur :

paysage.sqy.fr

SQY Terre d'innovations

SQY - Direction de la communication - Création graphique : C. Bodelle. Illustrations : © Shutterstock.

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

Plaisir
Un spectacle mêlant cirque et théâtre à l'espace Coluche

Quand un repas ennuyeux se décline sur scène par des acrobaties. Le 6 novembre, à 20 h 30, le Théâtre espace Coluche (TEC), à Plaisir, accueille un spectacle jeune public intitulé *Est-ce que je peux sortir de table ?* Cette représentation mêlant cirque et théâtre met en scène une jeune héroïne souhaitant s'échapper d'un repas interminable et « *fuir les préoccupations et discussions d'adultes de cette société* », indique le TEC sur son site internet.

> « ***Fuir les préoccupations et discussions d'adultes de cette société*** »

Ainsi, elle « *nous proposera ici une promenade dynamique dans son jardin imaginaire, une danse horizontale et verticale nourrie par le monde sonore et visuel qui l'entoure* », ajoute le TEC. Le prix de la place s'élève à 10 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Montigny-le-Bretonneux Élie Semoun débarque à la Ferme du Manet

Elie Semoun, l'une des têtes d'affiches de la saison à la Ferme du Manet, investira la salle ignymontaine samedi 9 novembre dans le cadre de son spectacle *Élie Semoun et ses monstres.*

PASCAL ITO

Dans son spectacle, qui sera joué le 9 novembre à la Ferme du Manet, Élie Semoun incarne différents personnages, abordant des sujets plus ou moins sensibles.

Le 9 novembre, à 20 h 30, Élie Semoun investira la ferme du Manet, à Montigny-le-Bretonneux, dans le cadre de son dernier spectacle, intitulé *Élie Semoun et ses monstres* et présenté pour la première fois il y a six mois à Rouen. Ses monstres, ce sont les différents personnages qu'il incarne dans ce seul-en-scène co-écrit avec Vincent Dedienne, Nans Delgado et Muriel Robin.

> **Un spectacle « *trash* » et « *noir même s'il est drôle* »**

L'humoriste va ainsi tour à tour « *faire connaître Wagner et la danse des canards au public, danser une valse avec l'urne de sa mère, vous faire assister à une prise d'otage, sortir du coma au bout de trente ans, tenter de reconquérir sa femme après quinze ans d'infidélité…* », peut-on lire sur la description du spectacle.

Un spectacle « *trash* » et « *noir même s'il est drôle, mais je ne peux pas prendre des sujets légers* », évoquait Élie Semoun sur les ondes de *France bleu* en avril dernier, répondant à la fameuse question "Peut-on rire de tout ?". « *Dans mon spectacle, j'ai par exemple un sketch sur un handicapé moteur [...] qui raconte qu'il a rencontré une fille, donc oui, on peut rire de tout* », a-t-il également glissé à la radio, au sujet d'un spectacle qui s'arrêtera aussi au Prisme d'Élancourt le 14 mars. Tarifs de 25,90 à 30,50 euros, réservations sur digitick.com. ■

Élancourt Les soirées humour de retour au Prisme

Le nouvelle saison des Plateaux humour reprend le 6 novembre. Elle devrait encore permettre de révéler les humoristes de demain.

Après une dernière édition, le 9 avril, qui a notamment eu le privilège d'accueillir Issa Doumbia, les soirées 7/8 humour reviennent mercredi 6 novembre à 20 h 30 au Prisme, à Élancourt. Le départ d'une nouvelle saison, toujours en partenariat entre Le Prisme et la chaîne locale *TV78*, qui diffuse l'événement.

Une nouvelle fois sous la direction artistique des comédiens Papy - fondateur de la compagnie d'impro trappiste Declic théâtre et découvreur de Jamel Debbouze - et Julie Chaize, l'événement permettra de révéler des jeunes talents de l'humour. La saison dernière, Nadia Roz, David Azencot, Kaoutar, Delage et bien d'autres avaient fait parler leurs facultés humoristiques. Cette saison, de nouveaux noms devraient encore émerger. Le tarif d'entrée s'élève à 8 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Montigny-le-Bretonneux
Les adieux du cirque Plume passent par le théâtre de SQY

Le cirque Plume, pionnier du « *nouveau cirque* » depuis plus de 30 ans, s'arrêtera au théâtre de SQY du 8 au 17 novembre dans le cadre de sa tournée d'adieux. Il reste des places pour certaines séances.

Après plus de 30 ans d'existence, le cirque Plume, pionnier du « *nouveau cirque* » s'est lancé depuis mai 2017 dans une tournée d'adieux - sous chapiteau comme en théâtre -, intitulée *La dernière saison* et qui fera étape au Théâtre de SQY (TSQY) du 8 au 17 novembre.

> **Des spectacles « *en relation avec les émotions de la nature* »**

Dans ce « *spectacle musical et acrobatique* », se côtoient « *quinze circassiens et musiciens […] de la première heure comme de la nouvelle génération* », qui « *envahissent la scène au rythme des saisons* » et « *au cœur de branches d'arbres, de peaux de bêtes, d'une neige de plumes et de la menace d'une mer de plastique* », le tout dans une représentation qui « *parle d'avenir et d'écologie* », décrit le TSQY dans un communiqué.

On retrouve des classiques du cirque comme des anneaux aériens, du mât chinois, des numéros de funambules et de contorsion, mais joués « *entre grâce et burlesque* », juge le communiqué. « *Tous nos spectacles sont en relation avec les émotions de la nature* » affirme Bernard Kudlak, directeur artistique et co-fondateur du cirque Plume, dans des propos rapportés par le communiqué du TSQY. Le tarif d'entrée s'élève à 22 euros. Toutes les séances du week-end sont pleines mais il reste des places les 12, 13, 14, 15 et 16 novembre à 20 h 30. Réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Montigny-le-Bretonneux
Un Narcisse du XXIe siècle au théâtre de SQY

Un spectacle d'opéra reprenant le mythe de Narcisse avec les codes de notre société actuelle est joué du 5 au 7 novembre au théâtre de SQY.

Narcisse, le célèbre personnage de la mythologie grecque tombant amoureux de sa propre image, est réincarné dans une production contemporaine de l'Arcal, compagnie nationale de théâtre lyrique et musical, mise en scène par Marion Pellissier, artiste associée au Théâtre de SQY (TSQY), à Montigny-le-Bretonneux, où se joue le spectacle du 5 au 7 novembre.

On retrouve dans cette représentation d'opéra la notion du reflet de sa propre image, mais celle-ci apparaît non plus dans l'eau, elle « *inonde les réseaux sociaux et les médias* », évoque le TSQY sur son site internet. « *Adulé et jalousé, suivi par des millions de fans, [Narcisse] est tiraillé entre la perfection inaccessible de son double virtuel et la solitude de sa vie réelle,* indique le TSQY. *La musique, entre pop et lyrisme opératique, voix chantée et voix parlée, fait entendre cette double réalité. Aveuglé et isolé, il se parle à lui-même et rejette Chloé qui, amoureuse du vrai Narcisse, se fait l'écho de sa vulnérabilité.* » Trois séances sont au choix : les 5 et 6 novembre à 20 h 30 et le 7 novembre à 19 h 30. Les tarifs vont de 6,50 à 22 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Voisins Le rock sous toutes ses formes à la salle de la Tour

***Foud rock tower*, le 2 novembre, mettra à l'honneur cinq groupes rock aux différentes influences, et sera précédé d'un warm-up la veille.**

Les associations Met'assos et Foud rock organisent, le 2 novembre à partir de 17 h salle de la Tour, à Voisins-le-Bretonneux, *Foud rock tower*. Ce rendez-vous musical « *s'adresse à tous les passionnés de rock, de metal, de hard-core, de stoner ou d'indé, mais aussi à tous ceux qui veulent découvrir cet univers unique* », indique le descriptif de l'événement.

Cinq groupes seront au programme : Hangsman's chair, Fishing with guns, Teacup monster, Computers kill people et Disconnected. La veille une soirée de warm-up (échauffement, Ndlr) aura lieu, toujours salle de la Tour, à partir de 20 h 30, avec sur scène trois groupes de rock locaux : The juggs, Massive racoon guerilla et Slowbot. L'entrée au warm-up est libre. Pour le Foud rock tower du lendemain, les tarifs vont de 17 à 20 euros, renseignements au 01 30 44 37 67. ■

Trappes Derniers jours pour s'inscrire à *Faites des groupes*

La 4e édition de *Faites des groupes* se tient le 9 novembre à la Merise. Les candidats ont jusqu'au 2 novembre pour postuler.

La Ville de Trappes organise, le 9 novembre à 15 h à la Merise, la quatrième édition de *Faites des groupes*. Ce rendez-vous musical est « *ouvert aux groupes ou artistes de musiques actuelles dont l'un des membres est saint-quentinois* », rappelle le site internet de la commune. Les personnes intéressées pour se produire lors de cet événement ont jusqu'au 2 novembre pour envoyer leur candidature. Celle-ci doit se constituer, par mail, d'au moins cinq titres originaux envoyés via CD ou clé USB, d'une biographie et d'une photo du groupe ou de l'artiste, qui doit aussi fournir un programme live de 20 minutes et une fiche technique ou plan de scène.

« *La sélection se fera sur étude du dossier d'inscription et écoute du CD,* peut-on lire sur le site internet de la Ville. *Le jury, composé d'acteurs de la scène des musiques actuelles, sélectionnera six groupes ou artistes. Il fera son choix d'après la qualité artistique, la qualité d'interprétation, l'originalité, le potentiel d'évolution et de motivation des candidats.* »

Les heureux élus se produiront sur la scène de la Merise lors d'une première partie en 2020-2021. À l'issue de la soirée du 9 novembre, sera établi un classement dévoilé le 12 novembre sur la page Facebook de la Merise. Renseignements sur trappesmag.fr. ■

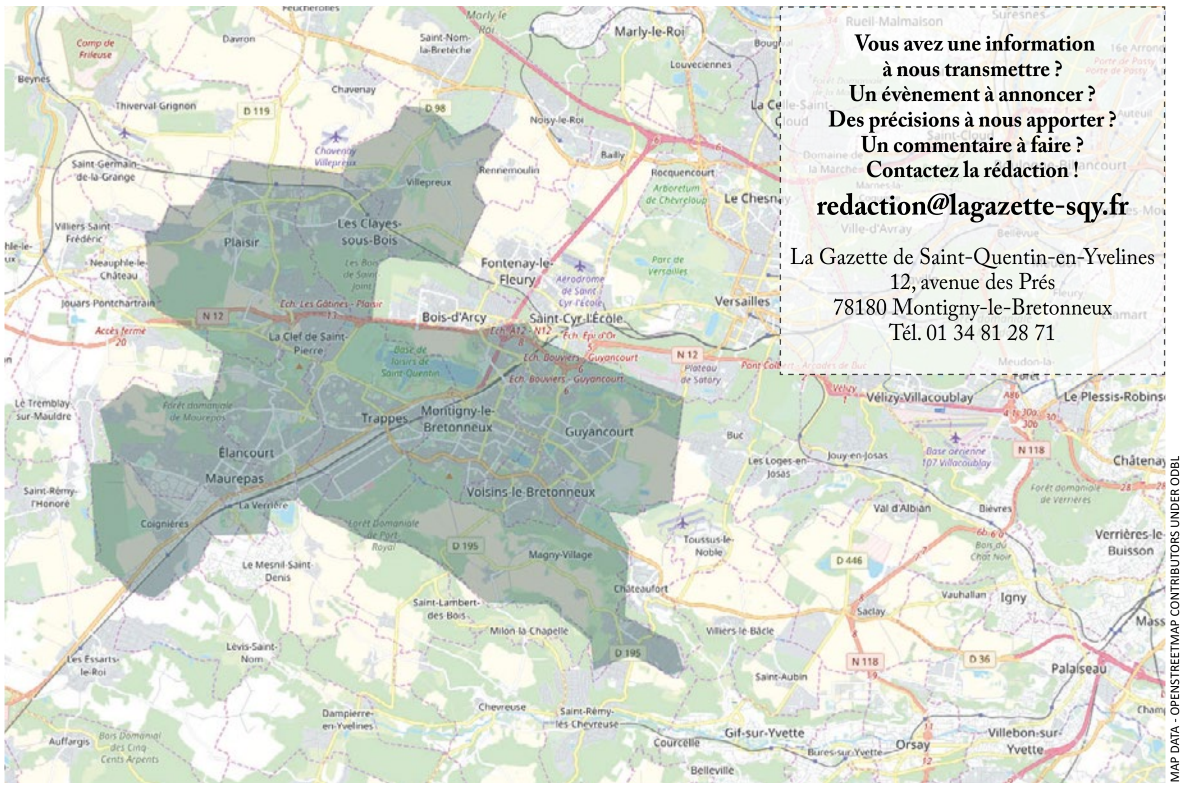

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en Chef :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Farah Sadallah
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 10-2019 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

1				6			5	
			2		4		9	3
	7	3		5	9	4		6
				4	1	8	3	
5		1	3	7	6	9	2	4
3	9	4						
			1		7		4	
4	3	2		9	5		8	
7	1				2	5		

SUDOKU : niveau difficile

	7			6	5			
								9
1				8	3			2
3							7	4
		7				8		
				9	6			
		1	6	5	9			8
		5						
	6			4			3	

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°66 du 22 octobre 2019 :

8	9	6	7	3	5	1	2	4
2	7	5	4	9	1	6	8	3
4	1	3	8	6	2	9	5	7
6	3	9	2	7	8	5	4	1
5	4	8	6	1	9	3	7	2
7	2	1	5	4	3	8	6	9
9	8	7	1	2	6	4	3	5
3	5	4	9	8	7	2	1	6
1	6	2	3	5	4	7	9	8

1	4	6	7	3	9	2	8	5
7	5	2	6	8	1	3	4	9
9	3	8	2	5	4	1	7	6
2	9	1	5	7	8	6	3	4
6	8	4	9	1	3	7	5	2
5	7	3	4	2	6	9	1	8
4	1	9	3	6	5	8	2	7
8	2	5	1	9	7	4	6	3
3	6	7	8	4	2	5	9	1

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

offrez une meilleure visibilité à votre marque

DÉCOUVREZ NOS PAGES
ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

SQY

Contact : pub@lagazette-sqy.fr
La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux

HABITER MIEUX

Rénovation énergétique, tout un programme d'aides

Votre logement est mal isolé ?

Vous envisagez de faire des travaux ?

Vous souhaitez faire des économies d'énergie ?

Le **Département des Yvelines** et l'**Anah** vous aident à rénover votre logement !

Bénéficiez d'aides financières et d'un accompagnement gratuit

+ DE RENSEIGNEMENTS:

CITÉMÉTRIE
Tél. 01 84 73 24 41
Mail. citemetrie78@citemetrie.fr
Web. citemetrie.fr

FAIRE TOUS ÉCO-CONFORTABLES

Agence nationale de l'habitat Anah

CITÉMÉTRIE
HABITAT | URBANISME | TRANSITION ÉNERGÉTIQUE | INGÉNIERIE SOCIALE

Yvelines
Le Département

yvelines.fr